

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20157 - 78ÈME ANNÉE

Législatives : débat télévisé des candidats dans la 1ère circonscription

Philippe Naillet : « la première préoccupation est sociale »

Le débat télévisé des candidats aux législatives de la 1er circonscription était organisé hier par Réunion Première. Candidat soutenu par le PCR, le député sortant Philippe Naillet est celui qui a réussi à rassembler le plus largement : il est investi par la NUPES. La réponse à l'urgence sociale est au cœur de son programme.

17 candidats : c'est dans la première circonscription que se trouve le plus grand nombre de prétendant à un siège de député de La Réunion. Dans ce paysage politique, Philippe Naillet, député sortant, a obtenu le soutien d'un large rassemblement : PS, PCR, PLR, EELV, LFI. Rappelons qu'en 2017, Julie Pontalba, candidate PCR/LFI était arrivée en 3e position avec plus de 8 % des suffrages.

Mesures pour le pouvoir d'achat

Philippe Naillet a souligné que pour la population, « la première préoccupation est sociale ». Le candidat soutenu par le PCR a fait part de plusieurs propositions pour y répondre : blocage des prix, retraite minimale à 1000 euros nets pour les carrières incomplètes, et un minimum de 1200 euros pour les travailleurs qui réunissent un nombre suffisant de trimestres de cotisation pour prétendre à une retraite complète, l'allocation autonomie pour les étudiants et le SMIC à 1500 euros net.

Doubler l'aide de l'État à la construction de logements sociaux

Le logement était le thème principal choisi pour ce débat. 100000 Réunionnais souffrent du mal-logement, et 32000 familles sont en attente d'un logement

social.

Philippe Naillet propose le doublement de la LBU versée par l'État pour augmenter le rythme de construction des logements sociaux. Il préconise également de revoir les normes et les sources d'approvisionnement afin de faire baisser le coût de la production des logements ainsi que trouver les financements pour des résidences senior à loyer modéré pour tenir compte du vieillissement de la population. Pour lutter contre la dégradation des logements pour cause d'un mauvais entretien par le bailleur, Philippe Naillet propose de changer la loi pour qu'au bout de 3 constats montrant que les travaux ne sont pas effectués, le loyer soit consigné et seulement versé après que le logement soit de nouveau salubre. Enfin, l'accent sera mis sur l'augmentation du nombre de logements pour les étudiants.

Large rassemblement

Le nombre important de participants au débat a mécaniquement limité le temps de parole de chacun. Malgré cela, Philippe Naillet est apparu comme le candidat plaçant la réponse à l'urgence sociale au cœur de son programme. C'est ainsi que pourra reculer la pauvreté qui touche toute La Réunion, y compris la capitale Saint-Denis dont la plus grande partie constitue la première circonscription. Un large rassemblement s'est construit, la dynamique est dans son camp.

M.M.

Législatives : débat télévisé des candidats dans la 1ère circonscription

Philippe Naillet : « la première préoccupation est sociale »

Lors des négociations de la Convention canne hier, le refus de Tereos de discuter de la moindre augmentation du prix de la canne livrée par les planteurs a poussé la CGPER à quitter les discussions. Tereos menace même de baisser le prix de la canne si l'État ne lui donne pas plus d'argent. Le prix du sucre, recette de Tereos, va augmenter, le prix de l'engrais payé par les planteurs explose mais le propriétaire des deux usines sucrières de La Réunion refuse de discuter de toute augmentation de sa contribution au revenu des planteurs.

Les négociations de la Convention canne ont tourné court hier à Saint-Denis en raison de l'attitude de l'industriel Tereos. Le propriétaire des deux usines sucrières de La Réunion refuse toute augmentation du prix de la canne à sucre qu'il paie au planteur et qui est la source de tous les profits de l'industrie sucrière. Tereos veut le gel du prix pour les deux prochaines campagnes sucrière, et menace de baisser le prix de la canne ensuite si l'État ne lui donne pas plus d'argent, sous la forme d'un « filet de sécurité ».

Tout augmente sauf le prix de la canne ?

Face à une telle attitude, la CGPER a décidé de quitter la table des négociations. « Comment Tereos peut faire une telle proposition alors que les conditions sont réunies pour l'augmentation du prix du sucre », souligne Jean-Michel Moutama, président de la CGPER. « Il y aura moins de sucre sur le marché mondial. L'Inde a décidé de ne plus exporter de sucre, et le Brésil, premier producteur mondial, va baisser sa production de sucre au profit de celle de l'éthanol

utilisé comme carburant pour faire face à la hausse du prix du pétrole », explique le dirigeant syndical. Tereos refuse de revoir une formule de calcul du prix de la canne qui pénalise le planteur au profit de l'industriel. Vieille de plusieurs décennies, elle ne prend pas en compte les importants gains de productivité de l'industrie sucrière, financés en grande partie par des fonds publics.

« Albioma a dit qu'il n'y a plus de sucre dans la bagasse destinée à ses centrales thermiques », précise Jean-Michel Moutama, « cela veut dire que tout le sucre contenu dans les cannes est récupéré par l'usiner, quelle justification pour l'écart technique ? ».

« Quelle activité peut-elle tenir dans ces conditions ? »

Jean-Michel Moutama souligne qu'une augmentation du prix de la canne payé par Tereos est une question de survie pour plus de 2000 livreurs de canne à sucre, qui sont le pilier d'une filière qui procure 18.000 emplois à La Réunion.

« Le prix de l'engrais a explosé, le prix du carburant que nous mettons dans les tracteurs a doublé, et Tereos refuse toute augmentation du prix de la canne, quelle activité peut-elle tenir dans ces conditions ? Ce n'est pas possible ».

A moins de deux mois de l'ouverture de la prochaine campagne sucrière, le prix de la canne n'est donc toujours pas connu en raison de l'attitude de Tereos, entreprise pourtant subventionnée par l'argent public via les fonds européens, les aides de l'État et la défiscalisation.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Indice mensuel des prix à la consommation du mois d'avril : hausse des prix dans tous les secteurs

Inflation : hausse de 6,1 % des prix dans l'alimentation en un an

Les prix à la consommation augmentent de 0,7 % en avril 2022 à La Réunion, et de 3,2 % sur un an. Les prix augmentent dans tous les secteurs de consommation, mais la hausse est deux fois moins forte qu'en mars. Sur un an, les prix dans l'alimentation ont augmenté de 6,1 % à La Réunion. Les prix de l'alimentaire augmentent en avril, mais de manière moindre que sur les deux derniers mois : + 0,8 % après + 2,7 % en mars et + 2,4 % en février. Voici le communiqué de l'INSEE accompagnant la parution de l'indice mensuel des prix à la consommation à La Réunion

« Les prix à la consommation augmentent de 0,7 % en avril 2022 à La Réunion. Les prix augmentent dans tous les secteurs de consommation, mais la hausse est deux fois moins forte qu'en mars.

Avec + 0,5 % en avril, les prix des services augmentent pour le deuxième mois consécutif. Les prix des services de communication augmentent de 1,0 %. La hausse de prix des « autres services » se poursuit également (+ 0,9 %), tirés par le relèvement des tarifs d'assurances et des frais d'entretien de véhicule. À l'inverse, les prix des transports reculent de 0,3 %, entraînés par ceux de l'aérien en basse saison. Les tarifs des services de santé baissent également (- 0,1 %), tandis que ceux des loyers et services rattachés restent stables.

Les prix de l'énergie continuent d'augmenter : + 2,5 % en avril après + 4,5 % en mars. Ces prix sont tirés exclusivement par la hausse des tarifs des produits pétroliers (+ 3,4 %) sur fond de tensions internationales. La hausse du prix de la bouteille de

gaz (+ 9,3 %) est beaucoup plus forte que pour les carburants, dont la hausse des prix est provisoirement atténuée par l'aide exceptionnelle de l'État.

Les prix des produits manufacturés augmentent de 0,6 % après + 1,1 % en mars. Cette hausse est liée d'une part à celle des prix de l'habillement qui se poursuit (+ 1,1 %) après les soldes de février, mais de manière sensiblement atténuée par rapport au mois précédent (+ 4,2 %) et d'autre part, à celle des prix des « autres produits manufacturés » (+ 0,6 %). Les hausses sont notables pour le linge de maison, les téléphones portables, les articles et les appareils pour les soins corporels, ainsi que pour le gros outillage de jardin. En revanche, les prix des produits de santé reculent de 0,2 %.

Les prix de l'alimentaire augmentent en avril, mais de manière moindre que sur les deux derniers mois : + 0,8 % après + 2,7 % en mars et + 2,4 % en février. Les prix des produits frais augmentent de 1,2 % après l'envolée des deux mois précédents en lien avec les intempéries qui ont suivi le passage des cyclones Batsirai et Emnati. Avec + 0,7 % en avril, le relèvement des prix des autres produits alimentaires se poursuit pour le cinquième mois consécutif. Les prix augmentent particulièrement pour la margarine, le beurre, les huiles alimentaires, les yaourts et les poissons séchés ou fumés.

Les prix du tabac augmentent de 0,2 % »

Forte hausse des prix des carburants à partir du 1er juin

Malgré l'aide exceptionnelle de l'État de 15 centimes d'euros par litre, les prix des carburants vont battre de nouveaux records à partir d'aujourd'hui : 1,78 euro le litre de sans plomb (+10 centimes), 1,47 euro le litre de gazole (+6 centimes). Le prix de la bouteille de gaz enregistre une légère baisse.

La dépréciation de l'euro par rapport au dollar explique une grande partie de l'augmentation.

Oté

Dé mo dsi kann pou zordi !

Mézami, zordi mwïn la konm anvï invite azot pou rofléshi dsi in sizé inportan : lo problèm kann.

Zot i koné néna koméla – sète ané si zot i préfèr – toute in trikardaz dsi la késtyon d’kann issi La Rényon. Mèm lakor pou lé zané k’i vien la pankor signé é sa kan la koupe i sava biento arivé. Sé dire azot si bande plantèr lé trakassé, sé dir azot si bande zizinyé zot ossi i koné pa koman fèr pou démaye zot kari.

Mwïn la fine dir sépa konbien foi sistème Virapoullé avèk la fédékane la mète an plass, sa la pa in bon sistème ditou mé nou va an roparlé, pars pou linstan mèm sistème-la lé an difikilté rodémaré, trouv in nouvo réspirassion. Mé la pa sa mi vé anparl azot zordi. Mi vé anparl azot kozman in plantèr la di : li la di konmsa, si i kontinyé kann lé kondané é si kann lé kondané kossa i fé a la plass. Apré li la razoute èk sa : toute i sava plante patate, maniok, légume ! Pou vande kissa ? Pou fé kossa ansanb ?

Mézami problème li la di, sa in gran problème. Sa i poze la késtyonn la rokonvèrsion lagrikiltir La Rényon. Mé problèm-la, sa i règ arpa an dé kou d’kuiyèr a po. Sa i domande in létide sèryé é si lé néssèssèr in plan pou la rokonvèrsion avèk in volé larzan inportan pou finans lo plan.

Mé sanm pou mwïn kann néna ankor in l’avnir la Rényon. Pa arienk pou dsik mé konm noute zoinal Témoignages la di pou mète an valèr lo kann, épi son bande ko-produi i pé tire ladan. Mi arète la pou zordi, mé lé sir sé in n’afèr i fo okipe sèryèzman é bande nouvo député La rényon néna in téré suiv l’afèr de pré.

A bon ékoutèr, salu !

Justin